



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
14 juillet 2017
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 108 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Lettres identiques datées du 11 juillet 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite aux précédentes lettres adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de la République arabe syrienne au sujet des agressions répétées commises par les forces armées du régime turc contre la souveraineté et le territoire de la Syrie, je tiens à vous communiquer les informations suivantes :

Le 1^{er} juillet 2017, l'armée du régime turc a déployé des troupes en territoire syrien, le long de la frontière au nord de la région d'Afrin, et fait entrer des pick-up neufs équipés de mitrailleuses ainsi que plusieurs voitures flambant neuves arrivant pour la première fois en Syrie. Les forces du régime turc ont ensuite réparti ces véhicules entre les organisations terroristes armées qui sévissent dans la zone, notamment le Front el-Nosra, Chourta el-Hourra, Ahrar el-Cham et Chourta el-Turkiya, afin qu'ils soient utilisés lors d'une attaque contre la région d'Afrin menée par l'organisation terroriste Front el-Nosra (QDe.137).

La veille, le 30 juin 2017, des groupes terroristes armés avaient prévenu les habitants de la localité de Dana et des villages environnants (province d'Edleb) qu'au terme d'un accord avec la partie turque, les civils devraient être évacués de ces localités avant que la route desservant des régions rurales d'Edleb ne soit coupée, en vue de sécuriser la base militaire que le régime turc construirait dans le secteur de Jabal Semaan. Les groupes terroristes armés soutenus par le régime turc s'échangent actuellement des informations selon lesquelles ce régime considère que la sécurité de la province d'Edleb est essentielle à la sécurité de la Turquie.

Parallèlement, l'arrivée des forces du régime turc dans la région auraient entraîné un différend et ensuite une rupture entre les organisations terroristes dites Bataillons Nouredine Zanki et Organisation de libération du Levant.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 108 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre plénipotentiaire,
Chargé par intérim
(Signé) Mounzer **Mounzer**
